Paris, hier, température moyenne : 1°,5.

A la tour Eiffel, maximum 6° le 28, à 7 heures du matin ; minimum 1° le 29, à 1 heure du matin.

Observatoire municipal (région parisienne).

Continuation du régime de ciel couvert et brumeux, par vent faible d'entre sud et sud-ouest.

La température demeure supérieure à la normale, elle fournit aujourd'hui des minima voisins de 2° dans toute la banlieue.

La pression barométrique, peu variable, accuse à midi 770 mm.

Dimanche 28 janv. Lundi 29 janv.

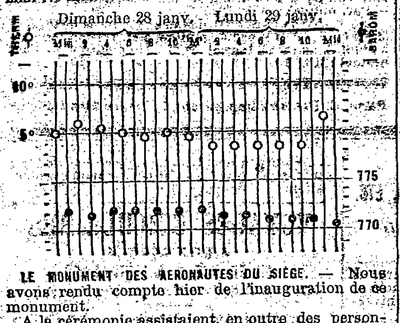

LE MONUMENT DES AÉRONAUTES DU SIÈGE. — Nous avons rendu compte hier de l'inauguration de ce monument.

A la cérémonie assistaient, en outre des personnages que nous avons cités, MM. Gauthier, ministre des travaux publics ; Antonin Dubost, vice-président du Sénat ; Ranc, sénateur ; le général Estancelin.

M. Etienne, ministre de la guerre, après avoir prononcé le discours que nous avons publié hier, a remis, outre celles que nous avons fait connaître, un certain nombre de distinctions honorifiques.

Chevalier de la Légion d'honneur, M. Julliot, constructeur du dirigeable *Lebaudy*.

Officiers de l'instruction publique : MM. Monin, délégué cantonal de Neuilly ; Radenel, agent voyer de Neuilly.

Officiers d'académie : MM. Fosse, de Neuilly ; Vauthier, conservateur du garde-meuble artistique de Neuilly, et Morice.

Chevalier du Mérite agricole : M. Déschamps, de Neuilly.

A l'occasion de cette cérémonie, le ministre de la guerre a prié M. de Selves, préfet de la Seine, d'accorder un jour de congé aux élèves des écoles primaires en souvenir de sa visite à Neuilly.

Dans une lettre que nous avons publiée hier, M. E. Mercadier, directeur des études à l'Ecole polytechnique, écrivait que « plusieurs des ballons montés par les aéronautes qu'on glorifie en ce moment furent construits par Nadar pour l'administration des télégraphes, alors distincte de celle des postes ». M. Paul Dartois nous écrit à ce propos pour nous rappeler que les ballons du siège ont été construits par M. Camille Dartois, « principalement en ce qui concerne les trois premiers ballons construits pour le compte du service télégraphique ». Il ajoute :

Un seul nom, ici, pourrait être mis en équivoque : c'est celui de Duruof, qui, lui, a signé la soumission de cette dite commande par autorisation de Camille Dartois. Néanmoins, au sujet de la construction de ces trois aérostats, comme il est facile de le comprendre, Duruof étant parti dans le premier ballon, le *Neptune*, le 23 septembre 1870, il ne put en rien prendre part à ladite construction. C'est donc à Camille Dartois que reviennent tous les honneurs de la construction de l'*Armand-Barbès*, ballon monté par Gambetta et Spuller.

M. Dartois fait suivre sa lettre de la copie des engagements pris en 1870 par MM. Dartois et Duruof envers l'administration des lignes télégraphiques.

VICTIME DE SES RECHERCHES. — En annonçant, avant-hier, l'explosion de gaz qui s'était produite le matin, vers onze heures, dans les ateliers de M. Luchaire, fabricant d'appareils d'éclairage industriel pour chemins de fer, 27, rue Brard, nous avons dit que l'ingénieur de l'usine, M. Lecomte, âgé de quarante-cinq ans, avait été grièvement brûlé à la figure et aux mains, au moment où il se livrait à des expériences dans son laboratoire. Nous apprenons que le malheureux ingénieur a succombé aux suites de ses brûlures, hier soir, à l'hôpital Cochin, où il avait été transporté.

ARRESTATION DE VOLEURS INTERNATIONAUX. — Nous avons relaté, à plusieurs reprises, différents vols commis dans les gares de Paris par une bande de pickpockets anglais et américains, qui, se groupant à la sortie des voyageurs, à l'heure des express, faisaient ample moisson de chaînes de montre et de portefeuilles. Quatre d'entre eux étaient arrêtés vendredi, à la station du Métropolitain de la place de l'Etoile. Quatre autres l'étaient également hier soir, à la gare du Nord, au moment de l'arrivée du rapide de Londres.

Pris en flagrant délit, ils ont été conduits au commissariat, où on a établi comme il suit leur identité : George Belmann, 60 ans, originaire de Jersey, d'où il était arrivé le matin même, commissionnaire en marchandises ; Louis Bedford, 50 ans, né à Dublin, bookmaker ; Henri Wilson, 32 ans, né à Londres (que l'on croit être le parent présumé et peut-être aussi le complice d'un autre Wilson, arrêté il y a quelques mois à la gare d'Orsay et qui purge actuellement une condamnation à cinq ans de prison comme étant l'un des auteurs du vol de 400,000 francs commis à la gare du Nord) ; Charles Rigaud, 40 ans, né à Southampton, interprète.

Ces audacieux pickpockets étaient tous porteurs de sommes importantes et l'un d'eux avait même sur lui des titres de rente française. Ils ont été envoyés au Dépôt.

SÉRIE D'ACCIDENTS. — Une rencontre a eu lieu hier soir, vers cinq heures, aux Champs-Elysées, à l'angle de l'allée conduisant au Palais de Glace, entre un fiacre conduit par le cocher Leray et une automobile appartenant à un rentier du faubourg Saint-Germain. Renversé de son siège, le cocher Leray a été transporté à l'hôpital Beaujon avec une fracture du crâne.

Un accident du même genre s'est produit ce matin, vers dix heures, place de la Concorde, entre une voiture de louage où se trouvaient M. Emrik, rentier, rue Léo-Delibes, et une jeune femme, et l'automobile de M. Boucheron, bijoutier. M. Emrik a été assez grièvement contusionné à l'épaule droite.

Enfin, rue Victor-Massé, une jeune femme, au service de l'un des locataires du n° 25, est tombée si malheureusement à la renverse, en montant l'escalier qui donne de la cour au vestibule, qu'elle a dû être transportée à l'hôpital Lariboisière, dans un état désespéré.

UN FOU AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. — Hier, vers cinq heures, un individu mis avec une certaine élégance étonnait les promeneurs de la grande allée des Champs-Elysées par ses allures excentriques. Soudain, il se précipita sur deux messieurs qui passaient à cet instant, et sans provocation de leur part, se mit en devoir de les frapper. Un attroupement considérable se forma bientôt autour d'eux et il ne fallut pas moins de trois gardiens de la paix et d'un brigadier de dragons qui leur prêta main-forte pour venir à bout du forcené.

Les papiers trouvés sur le fou — car on avait affaire à un véritable aliéné — ont permis d'établir son identité. C'est un nommé Charles Bouhier, âgé de trente-quatre ans, ancien employé de commerce. Conduit au poste de la rue de la Boétie, il a été envoyé par M. Baube à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

NOTAIRE ARRÊTÉ. — Le procureur de la République de Saint-Amand (Cher) reçevait ces jours derniers la visite de M. Chaminot, notaire à Ourouer-les-Bourdelins, qui lui déclara qu'ayant commis des faux et des détournements, il venait se constituer prisonnier. Les aveux de l'officier ministériel furent recueillis régulièrement, après quoi, il fut écroué à la maison d'arrêt.

On était surpris à Ourouer de l'absence inexpliquée du notaire ; on le fut bien plus encore lorsqu'on apprit qu'il faisait perdre 150,000 francs à ses clients, car depuis 1878 qu'il exerçait dans le pays, personne n'avait soupçonné ses irrégularités.

TENTATIVE CRIMINELLE. — On nous télégraphie d'Angers que samedi soir, une cartouche de dynamite placée sous la fenêtre de M. Lockart, directeur des Ardoisières de Combrée, a fait explosion, causant peu de dégâts.

Il s'agit d'une vengeance individuelle.

Le travail a repris depuis 3 jours à Combrée. La population ouvrière est calme, et un ouvrier congédié, accusé d'être l'auteur de cet attentat, a pu fournir un alibi. L'engin était bien conditionné et aurait pu causer de grands dégâts, mais il avait été posé d'une façon défectueuse.

DURIEUX CAS D'AMNÉSIE (*suite*). — L'employée des postes qui est en traitement à l'Hôtel-Dieu de Lyon pour amnésie n'avait pas pu expliquer son odyssée d'une façon satisfaisante. On est fixé maintenant. La police lyonnaise a en effet reçu de la police genevoise les renseignements suivants :

Employée de la poste, au bureau de la comptabilité, boulevard Brune, à Paris, Mlle Jeanne C... a quitté son poste et le domicile qu'elle occupait vers le 10 janvier. Elle se rendit chez son oncle à Gex, puis comme elle ne s'entendait pas avec celui-ci, elle alla faire une excursion à Genève.

Elle y fut arrêtée pour filouterie d'aliments. Le délit était véniel et on ne la condamna pas. Mais à partir de ce moment, la police guetta ses faits et gestes. Pour échapper à cette surveillance constante, elle coupa elle-même ses beaux cheveux bruns et se déguisa en cocher de maison bourgeoise. Ainsi équipée, ne se sentant plus retenue par ses vêtements féminins, elle put explorer les divers quartiers de la ville avec plus de liberté. Puis elle prit le train.

Elle arriva à Lyon le 17 du courant avec un billet de chemin de fer délivré par la police genevoise. Elle dut dépenser le peu d'argent qui lui restait ; lorsqu'elle se trouva dans une pénurie complète ou bien à la suite d'un accident qu'on ignore encore, elle alla chez le commissaire de police qui la fit admettre à l'Hôtel-Dieu.

Ces faits notés avec précision ont été portés à la connaissance de la malade qui persiste à dire qu'elle a perdu la mémoire de certaines choses, qu'elle ne se rappelle pas très bien.

LA DESCENDANCE DU GRAND ALBERT. — On pouvait lire, ces temps derniers, dans les journaux de l'Isère, l'annonce suivante :

Mme ANDREA
graphologue-voyante
Grenoble, place Grenette, 17.

Mme Andrea, célèbre par ses prédictions exactes, est seule descendante du grand Albert, dont le nom est encore présent à toutes les mémoires pour ses merveilleux secrets : Pertes, maladies, mariages, divorces, gains aux loteries, et tout ce qui concerne l'art divinatoire ; elle ne consulte que par correspondance ; elle ne reçoit personne chez elle, son ordre s'y opposant ; elle garantit ses consultations. — Prix des consultations : 2 francs, qu'il faut envoyer en bon de poste.

Un agent de police fut apposté en face de l'allée de la maison indiquée dans cette annonce et bientôt on put constater que la boîte aux lettres de la pseudo-Mme Andrea était visitée par un individu qui, mis en état d'arrestation, a déclaré se nommer Léonard Chaumont, quarante-huit ans, né à Chénérailles (Creuse), et n'avoir pas de domicile fixe. Il était porteur de huit lettres que le facteur avait déposées dans la matinée.

LA MORT DE Mlle ROCHAID. — Les déclarations faites par la mère de Mlle Rochaid semblaient avoir jeté un jour définitif sur le mystère de la mort de cette jeune fille. La presse anglaise enregistre cependant aujourd'hui des démentis à la thèse d'un accès de claustrophobie, et la mère supérieure du couvent de Princethorpe, ainsi qu'une camarade de Mlle Rochaid écrivent des lettres au *Daily Mail* pour nier toute nervosité maladive chez la jeune fille.

La reconstitution de la scène semblerait prouver que Mlle Rochaid est tombée en arrière et qu'elle se tenait en conséquence le dos appuyé à la porte du wagon. Cette position anormale aurait pu avoir pour cause la présence de quelqu'un sous la banquette, personne qui se serait montrée au moment où le train entrait sous le tunnel de Crick. Mlle Rochaid effrayée se serait reculée, et ouvrant la portière, serait tombée à la renverse.

Une version qui prend également consistance est qu'on a affaire à un criminel mystérieux pratiquant exclusivement ce genre d'attentat, et l'on mentionne à ce sujet les morts successives de miss Money, de miss Simmons, de miss Mac Graw et enfin de Mlle Rochaid en moins de deux mois, de la même manière et avec le même mystère.

INFORMATIONS DIVERSES

— Nous avons reçu de O. 1 c., 10 francs pour notre *Caisse de Charité*.

— M. Henry Houssaye, de l'Académie française, fera vendredi prochain, pour l'Action sociale de la femme, une conférence sur « le Patriotisme et l'esprit militaire », à la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

— La vente que l'Ecole des hautes études sociales organise au profit de sa caisse de réserve et de secours aura lieu après-demain mercredi, de 2 heures à 7 heures, et jeudi, de 2 heures à 7 heures et de 8 h. 1/2 à 11 heures au ministère des finances (rue de Rivoli, porte du drapeau). Les acheteurs y trouveront, outre les articles usuels, de riches collections d'autographes, des livres ornés par leurs auteurs de pensées inédites, des œuvres d'art (tableaux, aquarelles, etc.) signées de noms connus ou inattendus. Mme de Memphis, chiromancienne extralucide, se tiendra à la disposition des acheteurs.

TRIBUNAUX

Une énigme devant le jury. — L'affaire qui vient aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine se présente avec un caractère mystérieux de nature à troubler étrangement les jurés.

Une femme, Jeanne Veber, dont le mari, M. Moulinet, est un charretier fort honorable, est traduite devant le jury sous l'accusation d'avoir tué, en les étouffant, trois de ses petits neveux ou nièces, la fillette d'un voisin et son propre fils, et d'avoir tenté de faire disparaître par le même procédé un neveu.

L'an passé, le 2 mars, Jeanne était chez sa belle-sœur Blanche Veber. Celle-ci s'absente, et quand elle revient, elle constate que sa fillette, Georgette, âgée de deux ans, est sur les genoux de sa tante, qui a la main sur le cœur de l'enfant, congestionnée, le cou rouge. Elle s'inquiète, appelle les voisins, qui crient à Jeanne : « Mais vous voyez bien que vous étouffez la petite ! Retirez donc votre main de sur sa poitrine. » Elle la retire ; la mère prend sa fillette, va la promener, et voyant qu'elle paraît mieux aller, se décide à se rendre au lavoir voisin, sur les conseils de Jeanne.

Le soir, quand elle revient, l'enfant était morte.

Le médecin de l'état civil inscrivit comme cause du décès : convulsions.

Neuf jours après, c'est la sœur de Georgette, la petite Suzanne, laquelle avait un an de plus, qui succombe dans les mêmes conditions après être restée seule avec sa tante Jeanne. Le médecin de l'état civil hésite cette fois à délivrer le permis d'inhumer. Mais après enquête, il finit par conclure à une mort naturelle.

Le 25 mars, la femme Veber est chez une autre de ses belles-sœurs, Marie Veber. Elle prend dans ses bras sa petite nièce Germaine, qui a dix mois. L'enfant meurt, dans la soirée. C'est encore sur le compte de « convulsions » que le décès est mis.

Le 29, c'est Marcel Veber, — le fils de Jeanne, — un garçonnet de onze ans, qui succombe « à une méningite », suivant la notice du médecin de l'état civil.

Enfin, le 5 avril, Marie Veber, la mère de la petite Germaine, sur une dépêche pressante de Jeanne, se rend chez celle-ci, avec son fils Maurice, âgé de onze mois, et sa belle-sœur Blanche.

On déjeune. Puis tout à coup, Jeanne la prie d'aller lui acheter une voilette. Elle sort, en recommandant à Blanche de veiller sur l'enfant. Presque aussitôt Jeanne déclare qu'elle souffre atrocement des dents.

— Va donc me chercher du baume tranquille chez le pharmacien ! dit-elle à Blanche.

Blanche hésite, mais elle finit par céder à ce désir. A son retour, l'enfant râle.

Un médecin est mandé. Il diagnostique une « convulsion », mais ne parvient pas à rassurer la mère, qui court, avec son fils dans ses bras, à l'hôpital Bretonneau.

L'interne, en voyant le garçonnet, s'écrie : « Mais on a voulu étrangler votre petit ! » Il appelle le chef de service, le docteur Sevestre. Celui-ci formule la même opinion : « Allez donc porter plainte ! » concluent-ils tous deux.

Et Marie Veber suit ce conseil. Une instruction s'ouvre. Le magistrat recueille les témoignages. Il apprend qu'en 1902, un voisin de Jeanne lui a confié un jour sa fillette, et que celle-ci est morte de la même manière que les autres enfants. Sa conviction s'affermit qu'il y a là une série de crimes. Mais Jeanne est-elle responsable ? N'est-elle pas la victime d'une effroyable monomanie ?

Les docteurs Vallon et Dupré, chargés d'examiner l'état mental de l'inculpée, font leur rapport.

« Jeanne jouit de la plénitude de ses facultés. S'il y a crime, ce n'est pas à la folie qu'il faut l'attribuer ».

Le docteur Thoinot, entre temps, procède à l'autopsie des « victimes », et il arrive à cette conclusion imprévue que rien ne lui permet d'admettre l'hypothèse d'un crime. Aucune ecchymose, aucune lésion révélatrices de la strangulation, de la suffocation.

D'autre part, le docteur Ogier, chef du Laboratoire municipal, ne trouve dans les viscères aucune trace d'un poison quelconque.

Le magistrat instructeur soumet au docteur Thoinot les dépositions qu'il a recueillies, l'avis de l'interne et du docteur Sevestre. Rien de tout cela n'entame sa conviction. Le spasme de la glotte, l'éclampsie, la broncho-pneumomie ont pu produire ces décès, mais non la strangulation, ni la suffocation.

Cependant, Jeanne Veber est renvoyée devant la chambre des mises en accusation, qui elle-même la renvoie devant la cour d'assises.

Le procès devait venir le mois dernier. Mais le président, M. Pignard-Dudézert, après l'étude du dossier, est pris de scrupules. Il commet le docteur Dubuisson pour procéder à un examen nouveau de l'état mental de l'accusée, et renvoie le procès à une autre session.

Comme ses prédécesseurs, le docteur Dubuisson proclame la pleine responsabilité de celle-ci.

L'affaire est remise au rôle. Mais voici que le conseiller Bertulus, qui préside la session actuelle, n'est pas moins ému que M. Pignard-Dudézert en présence de cette énigme, dont la science est impuissante à donner le mot. Il a chargé MM. Brouardel et Descouts de faire connaître leur avis. On les entendra donc dans ces débats, qui doivent durer deux jours.

L'avocat général Seligman occupe le siège du ministère public, et Me Henri Robert est assis au banc de la défense.

LES PALMES ACADÉMIQUES

Le *Journal officiel* publie aujourd'hui les arrêtés portant nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie à l'occasion du premier janvier.

Sont nommés :

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MM. Abord, procureur à Toulon. Acouin, président trib. de commerce à Compiègne. Aimes, chef de div. à la préf. de l'Hérault. Alba, prof. à l'école nat. de musique de Saint-Omer. Docteur Georges Alexandre, médecin à Paris. Allard, administ. caisse écoles 12e arr. Allard, vice-présid. soc. protectrice de l'enfance à Marseille. Docteur Allary, à Leucate (Aude). D'Amade, colonel 77e à Cholet. Amelot, sous-préfet de Sens. Amiard, memb. du comité de l'ass. anc. élèves lycée Charlemagne. Docteur Amor (ben Mohamed ben Mansour) à Bône. Ancelin, sténographe à la Chambre. Andurand, receveur finances Lorient. Lt-colonel Anselin, sous-chef du cabinet du ministre de la guerre. Arlabosse, chef de div. préf. Cantal. Arnoux, conseiller mun. Tonnerre. Artige, délégué cantonal Aubenas. Aubert, sous-chef bureau préf. Seine. Aublant, secrét. congrès préhistorique de France Périgueux. Aubry, directeur des postes Dijon. Audebert, anc. prof. dessin lycée Bayonne. Autier-Goffaux, maire Charleville. Autin (Philibert), délégué cantonal Lyon.

Bac, secrétaire de chambre syndicale Paris. Baelen dentiste Paris. Bagnol, empl. min. instr. publ. Balleu, homme de lettres Paris. Baluze, admin. bureau de bienf. Paris. Barbin, prof. Paris. Baroche, employé inst. pub. Baron, prof. Mouy (Oise). Barral, prof. Albertville (Savoie). Bascourret, pharmacien Paris. Basset, rédg. min. agriculture. Baudet, chirurgien Paris. Baudot, prof. Paris. Docteur Béal, cons. gén. Saignes (Cantal). Becquart, Berck (Pas-de-Calais). Mlle Bedel, ins. Béhenne, cons. cour appel Paris. Belayssoud, cons. mun. Bourg. Docteur Bérard, méd. Quinze-Vingts. Berger, subs. proc. Rép. Blois. Bernard, maire Lespignan (Hérault). Docteur Bernard, méd. Dinard (Ille-et-Vilaine). Bernard, sec. sous-préf. Semur. Bernos, inst. hon. Sainte-Criq-Chalosse (Landes). Mme Berrat, née Sautier, prés. un. fem. de France, Raincy (Seine-et-Oise). Berrier, membre fondateur soc. de sauvetage, Martres-de-Veyres (Puy-de-Dôme). Berrier, chimiste, Paris. Barthuy, adj. maire Saint-Mary-le-Plain (Cantal). Bertrand, chef bur. min. intérieur. Besançon, pasteur prot., Constantine. Besson, art. peintre Paris. Biallé, anc. inst. Séméa (Hautes-Pyrénées). Bidault, délégué cant., Meilleray (Seine-et-Marne). De Bigars, publ. Paris. Bilbocq, adj. maire Boulogne-sur Mer (Pas-de-Calais). Biloir, prof. acad. musique, Valenciennes. Binoche, adj. maire du 9e arr., Paris. Biret, serrurier d'art, Avignon. Mlle Blanc, prof. à Paris. Blancard, pharmacien, Paris. Mme Blavet, prof., Paris. Le docteur Blottière, méd., Paris. Bocher, comm. de police, Paris. Mlle Bock, dir. de cours, Paris. Boffard-Coquet, major 1e chasseurs, Sampigny. Boileau, délég. cant., Paris. Boisseau, statuaire, Paris. De Boissieu, cons. mun. Saint-Marcellin. Boiteau, sous-chef bur. min. intérieur. Le docteur Bonnefant, cons. mun., Saint-Trouant (Vendée). Bocs, délég. cant., Bessoncourt (Haut-Rhin). Borgeaud, prés. ass. philotechnique, Montrouge. Le docteur Bornay, dél. cant., Saint-Pol (Pas-de-Calais). Bosc, publiciste, Ajaccio. Bossolaschi d'Alméras, homme de lettres, Paris. Bottone, maire, Fontan (Alpes-Maritimes). Boubée, naturaliste, Paris. Boucq, maire, Rilly (Indre-et-Loire). Boudet, cons. gén., Chabreloche (Puy-de-Dôme). Mlle Boulot, laur. de l'Acad. française, Guéret. Bourdy, cons. d'arrond., Saint-Junien (Haute-Vienne). Bourgeois, trés. crèche du Mail, Paris. Bourgeois, cons. d'arrond., Charlieu. Bourgoin, sous-préfet, Les Andelys. Bourgois, vice-prés. cons. préf., Versailles. Boutillier, prés. chbre consult. cognac. Bouyn, prof. mus., Paris. Boyer, prof. mus., Toulouse. Boyre, dél. cant., Brioude. Brau, dél. cant., Paris. Brique, chef secr. min. finances. Brulé, dél. cant., Paris. Brisard, homme de lettres, Paris. Brisgand, art. peintre, Paris. Brisset, adj. maire 14e arrond., Paris. Brisset, professeur et compositeur de musique, Paris. Le Dr Brouardel, méd. des hôp., Paris. Brousse, artiste peintre, Perpignan. Bruin, dél. cant., Paris. Brunel, sous-préf., Uzès. Brunet, art. peintre, Paris. Buffenoir, écrit. d'art, Paris. Bugard, vice-amiral, Brest. Buisson, chef div. préf. Rhône. Burguet, direct. intendance min. guerre. Le docteur Burlureaux, agrégé Val-de-Grâce, Paris. Bury, vice-prés. cons. préf. Jura. Busquet de Chandvisel de Caumont, dél. cant., Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure). Buvat, chef de division préfecture de l'Allier. Cabanié, conserv. musée Carcassonne. Cadel, art. peintre, Paris. Caillard, avocat, Nantes. Caille, chef bur. Cons. d'Etat. Cailleux, architecte, Paris. Calvet, prof. beaux-arts, Toulouse. Canal, secrét. gén. préf. Loire-Inférieure. Cances, secr. chamb. comm. Saint-Brieuc. Docteur Cannac, cons. gén. Quins (Aveyron). Canton, cons. mun. Arcachon (Gironde). Capet, biblioth. Sainte-Geneviève. Mlle Caraute aîtée Cosle, prof. mus. Paris. Docteur Carlier, prés. cons. adm. biblioth. pop. 16e arr., Paris. Caron, délég. cant. Suresnes (Seine). Caron, pasteur prot. Sayerdun (Ariège). Caron, publ. Paris. Docteur Carton, cons. gén. Mehun-s.-Yèvre. Mme Caseau, prof. mus., Paris. Casta-Lumio, publiciste, Paris. Le général Castay, prés. com. techn. génie. Castéran, anc. adj. maire, Hyères. Catteau, dir. serv. santé min. guerre. Cavaillé-Massenet, prof. mus. Paris. De Celles, sec. ch. bur. min. finances. Certeux, suppléant. Céret. Chalot, adj. maire Meaux. De Champeville, dél. cant. Saint-Etienne. Chapel, comm. pol. Paris. Général Chapel, chef cab. min. guerre. Chapron, const. ar. Sens. Mme Charles, dir. cours. des. 1er arr., Paris. Charcelay, cons. ar. Sizun (Finistère). Charrier, s. art. peintre, Paris. Chasseriau, homme de lettres, Paris. Chaudier, archit. départ. Hautes-Alpes. Le docteur Chaudron, adj. maire, Eclaron (Haute-Marne). Chauffard, chef instit., Paris. Chauvière, architecte, Paris. Chavaroux, crit. d'art, Paris. Docteur Chenet, méd. insp. écoles, Paris. Chevallier, secr. mairie, Boulogne (Seine). Docteur Chevillon, maire, Allauch (Bouches-du-Rhône). Choquin, archit., Mâcon. Clair, prof. dessin, Valence. Claveau, dél. cant., Paris. Clément, maire Cherval (Dordogne). Clément, dél. cant., Bar-sur-Seine. Clouzot, publiciste, Niort. Cochelin, dél. cant., Paris. Cochon, conserv. eaux, Chambéry. Coget, maire, Phalempin (Nord). Colin, conduct. princ., Charleville. Colomb, adj. Dijon. Colombel, adj., Lyons-la-Forêt (Eure). Combrenous, dit Combarnous, libr., Montpellier. Corby, adm. crèche 9e ar., Paris. Cordier, dir. choral mod., Paris. Cordier, archit., Belfort. Cordoën, chef bur. min. finances. Docteur Cornet, méd., Aubière (Puy-de-Dôme). Cottin, prof. musiq., Paris. Cottrant, maire de Seraincourt (Seine-et-Oise). Couderchon, ing. aux ponts et chaus, Paris. Courajod, chef bureau hon., Vincennes. Courboulis, chef bur. min. guerre. Court, délég. cant. Toulouse. Docteur Courtade, médecin, Paris. Courteault, archiviste arch. nat. Crauk, art. graveur, Issy-les-Moulineaux (Seine). Crépon, agent voyer, Le Mans. Croisset, sous-chef de bureau minist. du commerce. Dardenne, dir. postes, Troyes. Mme Dariel-Gentil, prof. mus., Paris. Darrasse, vice-prés. cons. préf., Landes. De Dartein, prof. Ecole polytechnique. Datte, prof. mus. Valenciennes. Dauvergne, adm. sou des écoles, Chartres. Le général Deckerr, comm. 7e corps, Besançon. Defrance, maire Toucy (Yonne). Mme Déglise, prof. mus., Paris. Delacour, maire, Vaudeloges (Calvados). Delalande, vice-prés. cons. préf., Manche. Delaporte, publiciste, Paris. Delarue, prof. école beaux-arts, Amiens. Delpech, secrét. hon. hosp. civils, Bordeaux. Le docteur Delpierre, cons. gén. Oise. Delrieu, cons. gén., Villefranche-du-Périgord (Dordogne). Delzant, attaché au secrétariat gén. de la présidence du Sénat. Demerliac, memb. chamb. comm. Limoges. Denis, cons. Cour cassation. Denizard, adj. maire Orbais-l'Abbaye. Dérigny, artiste des conc. Colonne. Désaguilier, chef div. préf. Eure. Descamps, ing. Alger. Desjardins, délég. cant. Lassigny (Oise). Deslandres, astronome, Meudon (Seine-et-Oise). Desrousseaux, juge de paix Nemours. Mme Desteuque, née Palloteau, prés. com. patr. écoles laïques Reims. Devaux, chef de secc. chem. de fer Etat. Loudun. Dislère, publiciste Paris. Diviani, dentiste Charenton (Seine). Dizier, prés. consistoire Vézenobres (Gard). Doucet, critiq. art Paris. Drocourt, conseiller d'arrondissement Arleux (Nord). Drougard, secrétaire général de la mairie de Saint-Nazaire. Dubaud, délég. cant., Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher). Le gén. Dubois, dir. cavalerie min. guerre. Duboys-Lavigerie, dir. cont. ind., Châteauroux. Ducasse, délég. cant., Angoulême. Duchesne, percepteur, Château-du-Loir (Sarthe). Ducros, crit. d'art, Paris. Dufond, chef bur. préf. Seine. Dujardin, délég. cant., Monchecourt (Nord). Dumangin, dél. cant., Paris. Dumousseaud, dél. cant., la Rochefoucauld. Dupont, dir. éc. privée, Saint-Mandé (Seine). Dupral, sous-préf., Dax. Le docteur Dupret, médecin, Groslay (Seine-et-Oise). Dupretz, vice-prés. cons. préf. Aube. Dupuis, maire des Ageux (Oise). Durhône, maire de Pont-de-Vaux (Ain). Dusserre, cons. mun., Blois.

Engrand, prof. sculp. éc. beaux-arts, Tourcoing. Ephantin, vice-prés. soc. la française, Lyon. Euler, art. peintre, Lyon.

(*A suivre.*)

La promotion des officiers de l'instruction publique est suivie d'une longue liste d'officiers d'académie, dans laquelle nous relevons les noms des artistes suivants :

MM. Cabillot, de l'Opéra ; Caillou, régisseur de la Renaissance ; Dupuis, artiste dramatique ; Favre, artiste lyrique ; Gouget, artiste dramatique ; Montel, directeur du théâtre de Tours ; Natter, maître de ballet au Grand-Théâtre de Marseille ; Nuibo, de l'Opéra ; Nunès, auteur dramatique ; Petit, artiste lyrique ; Mme Paul Saunière, artiste dramatique ; Mlle Bertoin, dite de Miramon, de l'Odéon ; Mlle Cocyte, de l'Opéra-Comique ; Mlle Chasles, professeur de danse ; Mme Dufour, dite Broussier, choriste à l'Opéra-Comique ; Mlle Fayolle, dite Faylis, de la Comédie-Française.

NÉCROLOGIE

Ce matin a eu lieu à la Madeleine le service funèbre à la mémoire des victimes de la catastrophe du cuirassé brésilien *Aquidaban*.

Le comte et la comtesse d'Eu, le personnel de la légation et du consulat du Brésil, entourés de nombreux membres de la colonie, assistaient à cette cérémonie.

Le président de la République française était représenté par le commandant Huguet, le ministre de la marine par le lieutenant Faucon, et le président du conseil, ministre des affaires étrangères, par M. Poriquet.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Guillaume Calmette, chevalier de la Légion d'honneur, ancien sous-préfet et ancien secrétaire général de préfecture. M. Guillaume Calmette, qui était âgé de quatre-vingt-quatre ans, laisse trois fils, MM. Emile Calmette, directeur du service de santé du 3e corps d'armée à Rouen, Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, et Albert Calmette, directeur de l'institut Pasteur de Lille.

Pour obéir aux recommandations formelles de M. Calmette, il n'y aura pas d'invitations pour les obsèques ; la famille assistera seule à la cérémonie religieuse et à l'inhumation ; aucune couronne ni aucune fleur ne seront déposées sur le cercueil ; les honneurs militaires ne seront pas rendus, et les lettres de part ne seront envoyées qu'après les obsèques.

On annonce la mort du baron Finot, qui vient de succomber, à l'âge de quatre-vingts ans, dans son château de Sangé. Le baron Finot était l'un des plus célèbres propriétaires d'écuries de courses.

Après une période très brillante, puis moins heureuse, le baron Finot avait retrouvé un regain de succès l'année dernière avec le cheval Issoudun. Ses couleurs ont été trois fois victorieuses dans le Grand Steeple d'Auteuil avec La Veine, La Vigne et Saïda, et une fois dans la Grande Course de Haies avec Baudres.

Nous apprenons la mort de Mme Nœtzlin, mère de M. Edouard Nœtzlin, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, décédée le 28 janvier en son hôtel, à Bâle, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les mêmes rôles sont aujourd'hui tenus par MM. H. Mayer et Leitner, Mme Blanche Pierson et Mlle Maille, ayant auprès d'eux MM. Pierre Laugier et Joliet, Mlles Müller et Mitzy-Dalti. Ainsi les vétérans de la troupe se mêlent aux jeunes recrues, et tous, très applaudis, ont su maintenir le renom d'une œuvre justement estimée. — *Ad. Aé.*

— Un opéra de Massenet.

Ce n'est pas, comme on l'a dit, un opéra intitulé la *Girondine* que M. J. Massenet écrit sur un livret de M. Claretie. La *Girondine* est le titre d'un roman publié par M. Jules Claretie dans un journal et édité en volume sous le nom de *Puyjoli*, il y a plusieurs années.

La pièce de MM. Massenet et Claretie ne s'appelle pas du tout la *Girondine*. Elle porte un nom de femme, il y a longtemps qu'elle est achevée, et il n'est pas du tout question de la représenter pour le moment.

— A la Comédie-Française :

Les abonnés des matinées classiques auront jeudi prochain *On ne badine pas avec l'amour*, avec MM. Le Bargy, Leloir, Laugier, Dehelly, Joliet, Ravet, Falconnier, Mmes Bartet, Muller et Amel ; la comédie de Musset sera précédée de la petite comédie en vers d'Edouard Pailleron, le *Parasite*, qui a été jouée samedi dernier à la représentation donnée à l'Opéra-Comique pour le monument de Fauré.

Le Palais-Royal annonce la dernière semaine des représentations de la *Revue*.

— Les Variétés annoncent les dix dernières représentations de la comédie de M. de Croisset, le *Bonheur, mesdames !*

M. Fernand Samuel a reçu hier un souvenir des interprètes de cette heureuse pièce. C'est un calendrier en bronze supporté par un socle de marbre et qui porte cette inscription :

« Calendrier éphéméride du *Bonheur, mesdames !* »

Puis les noms des créateurs : MM. Baron et Brasseur, Mmes J. Granier, Marie Magnier, Eve Lavallière et Lise Berty. Au-dessous, trois portraits de Mmes J. Granier, Marie Magnier et Eve Lavallière, puis les dates des principales représentations et le chiffre des recettes qui s'élève au total à plus de 600,000 francs.

— *Ce soir :*

Au théâtre Antoine, à 8 h. 3/4, première représentation de *Vieil Heidelberg*, pièce en cinq actes de M. Wilhelm Meyer-Forster, traduction de MM. M. Rémon et W. Bauer, avec la distribution suivante :

MM. Antoine, de Haugh ; Chelles, le docteur Güttner ; Clerget, le comte d'Asterberg ; Signoret, Lutz ; Mosnier, le maréchal du palais ; Degeorge ; Rüder ; Desfontaines, Karl Bilz ; Maupré (débuts), Charles Henri ; Vargas, de Wedel ; Saverne, Schœlermann ; Bernard, Kellermann ; Damorès, de Breitenberg ; Marot, Kurt-Engelbrecht ; d'Inès, de Metzing ; Mmes Sylvie, Catherine ; Miller, Mme Rüder ; Colas, Dorffel.

Au théâtre de la Gaîté, reprise des *Obcrté*, pièce en cinq actes de MM. Edmond Haraucourt et René Bazin, jouée par MM. Jean Coquelin, Desjardins, Volny, Péricaud, Laroche, Maxime Capoul, Chabert, Céalis, Dannequin, Toudès et Mmes Magda, Bouchétal, Voulzie, Kerivo, Pickell, Bussières, Magnier-Gravier.

On commencera à 8 heures par l'*Héritage d'Yvette*, pièce en un acte de M. Pierre Decourcelle, interprétée par MM. Dauchy, Auguste Chabert, Mmes Voulzie et Pickell.

A la Comédie-Française, Mlle Yvonne Garrick jouera le rôle de Rose de Mégée.

Au Vaudeville, relâche pour les dernières répétitions de la pièce nouvelle, le *Péril jaune*.

— La représentation d'abonnement de samedi prochain, à l'Opéra-Comique, se composera de *Fra-Diavolo*, d'Auber, et de la *Navarraise*, de M. Massenet.

Fra Diavolo ou l'*Hôtellerie de Terracine* reparaîtra à cette occasion sur l'affiche de la salle Favart avec la distribution suivante :

MM. Edouard Clément, Fra Diavolo ; Carbonne, Lorenzo ; Gourdon, Milord ; Billot, Giacomo : Mesmaëcker, Beppo ; Guillamat, Mathéo ; Mmes Tiphaine, Zerline ; Pierron, Milady.

M. Salignac, le nouveau ténor de l'Opéra-Comique, interprétera vendredi prochain — pour la première fois salle Favart — le rôle du chevalier des Grieux de *Manon*. Le rôle de Manon sera chanté